

Passer devant l'ancienne mairie (sur votre gauche) et prendre la première petite route à droite (panneau en bois qui indique l'aqueduc).

Cette petite route se transforme en chemin au bout de 20 mètres. Quelques mètres plus loin, à la patte d'oie, prendre à gauche (panneau qui indique l'aqueduc).

Au croisement, traverser la rue et prendre en face une rue qui descend. Arrivée au lieu-dit La Chandelle (alt. 420) où se trouve un panneau qui présente les deux vestiges. (10 minutes à un quart d'heure de marche entre le centre bourg et La Chandelle).



• **Pour aller au pont de Jurieux (10 à 15 mn de marche) :**

suivre la route, direction aqueduc de Jurieux, sur 300 mètres environ jusqu'à voir un verger sur la gauche.

Prendre le chemin à gauche qui descend le long du verger (panneau qui indique l'aqueduc). A la bifurcation, laisser sur la droite le chemin qui descend vers la confluence des 2 Bozançon, et prendre le chemin à gauche.

Descendre encore un peu et bifurquer à droite pour découvrir le pont de Jurieux.

• **Pour aller au pont des Granges (5 à 10 mn de marche) :**

prendre le chemin direction Saint-Joseph qui part parallèlement à la route, juste en contrebas. Le chemin initialement carrossable et plat se transforme en un sentier qui descend dans le vallon.

A la première bifurcation, au lieu de continuer la descente vers la droite, emprunter le chemin qui remonte vers la gauche pour découvrir le pont des Granges.



À LA DÉCOUVERTE DE

L'AQUEDUC ROMAIN DU GIER

SAINT-DIDIER-SOUS-RIVERIE (COMMUNE DE CHABANIÈRE)

Venant de Saint-Joseph (Loire), l'aqueduc emprunte sur la commune de Saint-Didier-sous-Riverie un parcours très accidenté et difficile d'accès dans les vallées du Grand et Petit Bozançon, sur une longueur de 1600 m environ.

Les vestiges visibles le sont depuis la D 30 reliant les villages de Saint-Joseph et Saint-Didier au passage du ruisseau du Grand Bozançon.

L'hiver, alors que la végétation est absente, l'œil attentif peut distinguer la trace de l'aqueduc dans les pentes raides et buissonneuses du vallon côté nord-ouest.

En outre, la tranchée supérieure, tracé d'un parcours abandonné en cours d'exécution est visible 7 à 8 m plus haut que le monument actuel.

D'autres beaux vestiges, notamment une pile au travers du Petit Bozançon ne se prêtent pas à la visite, situés en terrains privés.

SAINT-AURICE-SUR-DARGOIRE (COMMUNE DE CHABANIÈRE)

Les vestiges accessibles les plus importants sur Saint-Maurice-sur-Dargoire sont le pont canal de Jurieux et le pont canal des Granges tous deux situés sur des propriétés privées.

Ils sont chacun accessibles en moins d'une demi-heure à pied depuis le centre bourg.

Se garer au centre du village, dans le parc de la Mairie.

De la place centrale (place Général de Gaulle), prendre la D2, direction La Madeleine / Rive de Gier (rue du 8 mai 1945).

